L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 9 MAI 1882. 55me Année.

Stafford, Bogart & Co., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 9 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par le Shérif, à la Bourse d'Encan 61 Chartres, rue St-Charles, deux terrains avec bâtisses et améliorations, l'un au dessus de la 3e District et l'autre dans le 4e District.

Par O. Vaisse, en magasin de M. Nichol, No 45 rue Bienville, vins de Bordeaux et de Bourgogne.

LE DEVOIR.

La division des terres, que les despotismes considèrent comme l'opposition la plus favorable au développement de notre prospérité agricole, s'accomplit peu à peu. Le mouvement est inspiré ; il suit plus rapide à Pervenir. On a enfin compris que le sol placé entre des mains nombreuses intéressées directement à la fécondité rend d'autant plus qu'il est plus morcelé.

D'après le dernier recensement de 1880, le nombre des fermes, en Louisiane, était de 49,292. Sur ce chiffre, 31,386 sont occupées par les propriétaires ; 10,237 sont exploitées par des travailleurs qui partagent les bénéfices avec les propriétaires ; 6669 sont louées à un prix déterminé.

Cette situation est favorable ; elle prépare l'avenir. Il est probable que, avant deux ans, la grande propriété sera disparu pour faire place aux petites fermes d'un produit considérable.

Nous avons, dernièrement, parlé d'un projet formé par des capitalistes étrangers pour la création d'usines centrales. L'industrie de cette entreprise sera pour conséquence nécessaire d'activer la vente des grandes propriétés et leur transformation en fermes. Elle appellera aussi sur nos terres insultes cette émigration qui semble nous fuir, mais qui obéra alors à l'appel que lui offrira la certitude de tirer immédiatement profit des richesses acquises par le travail, sur un sol d'une fertilité sans pareille.

Nous ne savons pas encore ce que fera la Chambre des représentants à propos de la loi sur les améliorations du cours du Mississippi. Il paraît qu'il se produit quelque opposition fondée sur le danger de laisser au gouvernement l'initiative des améliorations intérieures. On sait avec quelle énergie cette doctrine a été repoussée jusqu'ici. Il est vrai qu'on a maintenu que le Mississippi, étant propriété nationale, le devoir du gouvernement est d'entreprendre les travaux nécessaires à assurer la navigation ; la question, aujourd'hui, est de définir et de limiter ce que l'on entend par ces mots propriété nationale. Cependant, d'après les dernières dépêches, l'opposition échouera devant la majorité de la Chambre, et la loi, déjà votée par le Sénat, sera bientôt parue de notre Législation fédérale.

La discussion de la loi du tarif a révélé que la prohibition, par suite de l'élévation du prix d'entrée des marchandises étrangères, compte, au Congrès, de nombreux adversaires. Les représentants de l'Ouest, surtout, ont hautement protesté contre le tort considérable que cause à cette section du pays le tarif prohibitif qui fait la fortune des Etats de la Nouvelle-Angleterre. C'est la première fois, croyons-nous, que, depuis la fin de la guerre et la direction exclusive par les Etats de l'Est, des doctrines du pays, pareille opposition s'est produite au Congrès. Du reste, les dissidents ne demandent pas la liberté des échanges ; ils ne vont pas jusque là. Quelques-uns ont repris la vieille formule d'un tarif de revenu ; d'autres se sont bornés à la demande d'une pondération plus juste plus rationnelle, qui soit de nature à maintenir les intérêts particuliers des diverses parties du pays, sans sacrifier des stipulations respectables auxquels par le commerce et l'industrie.

Par la valeur de ses produits, la Louisiane est fortement intéressée dans cette affaire du tarif. Les raffineurs du Nord lui font une guerre inconcevable. Nos représentants ont combattu, sans succès, contre le monopole, que le nord semble devoir obtenir au moyen d'une classification fantaisiste des sucres bruts de toute provenance.

On sent encore des convictions qui l'emportent sur la justice et la raison. L'opposition que rencontre la loi sur le Mississippi part du même sentiment.

C'est précisément parce que la Louisiane semble isolée au milieu des Etats qui composent notre fédération et puissante, que, sous l'empire de cette pensée, elle a encore l'attente à laquelle elle est en proie, et à s'organiser en se faisant appel qu'à ses propres ressources. Si notre Sud est sillonné de quelques chemins de fer, c'est qu'il se trouve placé entre le point de départ et le point d'arrivée de ces lignes opposées que s'étendent jusqu'aux extrémités de la République.

En matière d'améliorations, nous apportons le même insistance que dans la question législative. Nous laissons faire, et les habiles, libres par suite de l'abstention des électeurs les plus intéressés à la gérance économique des intérêts de l'Etat, se livrent aux obstacles, aux brigandages [illegible] pour réaliser [illegible] bien qui nous environne [illegible] à la fécondité de [illegible] ; et le mal dont nous souffrons [illegible] est la conséquence de notre oubli dans l'exercice de nos droits de citoyens.

La chasse, qui va ouvrir des délibérations de la Législature, va-t-elle donner une plus grande impulsion à l'opinion publique, et le forcer de recouvrer cette puissance morale et intellectuelle dont il paraît, aujourd'hui, apprécier les résultats désastreux.

M. E. J. Bruleaux, fils de M. P. E. Bruleaux, négociant en vins à la Rue Gallatin, va être promu, sous peu, aux fonctions d'interprète à la Maison Blanche, à cellos de premier secrétaire de la Légation américaine à Paris.

Le cousin de M. Gloyenski—c'est aujourd'hui, que devait avoir lieu, à Carrollton Hall, la conférence de M. G. Gloyenski sur les opinions de la Maison de Hanovre, sujet qui intéressait de l'endroit Gallicanus le [illegible] de montrer la [illegible] sous un autre jour. Le sujet de cette conférence [illegible] sous : "Lafayette, Bliss [illegible] et Pitt."

Le cousin de la reine française.—Un de nos chroniqueurs se plaint de ne plus trouver, depuis quelques semaines, dans nos dépêches si dans celles des autres journaux, les cotes de la Bourse de Paris. Nous avons signalé cette regrettable lacune à l'agent télégraphique de la presse associée qui nous a promis de s'informer à qui de droit pour faire rétablir les cotes dont il s'agit dans les dépêches envoyées à la Nile-Orléans.

Mésalliance.—M. Joseph H. Lawton, de la maison H. Wolfe, 126 rue du Canal, a eu l'honneur de nous envoyer : "Advocat à la Cour suprême" publiée par Felix Goudeau, "Avocat," imprimé à Paris, et d'une couleur violette, rappelant à l'heureux partie de plaisir de la rue de Paris, jeudi, 11 mai, à 7 heures du soir, pour [illegible] Pontchartrain en [illegible] par le mer. Ce sera la une occasion [illegible] de [illegible] Le mer n'est jamais aussi belle et aussi calme que le soleil couchant de l'après, et les amateurs de [illegible] qu'ils feraient dans la Golfe du Mexique. Un [illegible] à West End le lendemain, vendredi, dans la soirée. On trouvera en [illegible] au No. 33 rue Conti, [illegible].

Chambres.—MM. W. G. Coyle & Co., 33 Carondelet, annoncent en ce numéro vingt chambres de différentes grandeurs dans le "Argonaut Hotel". Elles conviennent à [illegible] pour [illegible] et [illegible] à [illegible] bon prix.

"L'Argus" annonce "Argonaut" a été une opération légale le commerce [illegible] Cette publication est bien accueillie dans toutes les Etats. Elle renferme d'excellents [illegible] et [illegible] des conditions [illegible] [illegible] [illegible]